

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIÈRE



**PERPIGNAN
MÉDITERRANÉE**
PERPINYÀ MEDITERRÀNIA
www.agglo-perpignanmediterranee.com

PEZILLA de la RIVIERE



PLAN **L**OCAL D'**U**RBANISME

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4

**LISTE DES EMPLACEMENTS
RÉSERVÉS**

PLU approuvé par DCM du 14 mai 2008

Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM du 5 juillet 2011

Modification simplifiée n°2 approuvée par DCM du 27 juillet 2011

Révision simplifiée n°1 approuvée par DCM du 14 octobre 2011

Modification n°1 approuvée par DCM du 21 mars 2012

Révision simplifiée n°2 approuvée par DCM du 6 mai 2013

Modification simplifiée n°3 approuvée par DCM du 2 octobre 2013

Modification n°2 approuvée par DCM du 21 juillet 2014

Modification simplifiée n°4 approuvée par délibération du novembre 2015

N° d'opération	Nature de l'opération	Superficie approximative	Maître d'ouvrage
1	Accès voiture au Carrerou – largeur environ 9 m d'emprise	335 m2	Commune
2	Accès piéton au Carrerou – largeur 2 m d'emprise	80 m2	Commune
3	Arrêté d'alignement – Rue du D. Soucail		Commune
4	Accès piéton au Carrerou – largeur 2 m d'emprise	120 m2	Commune
5	Alignement de la façade rue du 11 novembre		Commune
6	Elargissement de l'avenue de la République Arrêté d'alignement du 04/05/1955	184 m2	Commune
7	Elargissement de l'avenue de la République Arrêté d'alignement du 04/05/1955	135m2	Commune
8	Accès voiture à la zone à urbaniser – largeur 8 m d'emprise	704 m2	Commune
9	<i>Supprimé - Modification n°2</i>		
10	<i>Supprimé Jugement TA 2010</i>		
11	<i>Supprimé Jugement TA 2010</i>		
12	<i>Supprimé Jugement TA 2010</i>		
13	Chemin d'entretien et promenade piétonne le long du canal d'arrosage – largeur 3 m d'emprise	1 017 m2	Commune
14	Voie de quartier pour continuité urbaine – largeur 5 m d'emprise	161 m2	Commune
15	<i>Supprimé - Modification n°2</i>		
16	<i>Supprimé – Modification simplifiée n°4</i>		
17	Carrefour, Voies de circulation, stationnement et espace vert	1 405 m ²	Commune
18	Espace public pour l'entretien des arbres et liaison piétonne le long des routes départementales plantées – emprise 10m de part et d'autre des RD614, RD5 et RD6	18 100 m2	Commune
19	<i>Supprimé - Modification n°2</i>		
20	Liaison inter quartier - largeur 8,5 m d'emprise	3 773 m2	Commune
21	Aménagement de la rue de la Bardère - largeur 8,5 m d'emprise	4 759 m2	Commune
22	Elargissement et aménagement route de Thuir -	1 898 m2	Commune

	largeur 8,5 m d'emprise		
23	Aménagement liaison inter quartier le long du canal d'arrosage et accès au parking depuis la rue des Prairies - largeur 8 m d'emprise	1 508 m ²	Commune
24	Aménagement liaison piétonne le long du canal d'arrosage – largeur 3 m d'emprise	205 m ²	Commune
25	<i>Supprimé - modification simplifiée n°1</i>		
26	<i>Supprimé - modification simplifiée n°1</i>		
28	Voie de desserte Camps des Castagnes - largeur 10 m d'emprise	4 265 m ²	Commune
29	<i>Supprimé - modification simplifiée n°2</i>		
30	Création d'un bassin de rétention	6.25 ha	Commune
31	Création d'un bassin de rétention	7.95 ha	Commune
32	Création d'un bassin de rétention	6.17 ha	Commune
33	Création d'un bassin de rétention	1.75 ha	Commune
34	<i>Supprimé - Modification n°2</i>		
35	<i>Supprimé - Modification n°2</i>		
36	<i>Supprimé - Modification n°2</i>		
37	<i>Supprimé - Modification n°2</i>		
38	Mise en valeur du patrimoine	1 580 m ²	Commune
39	Mise en valeur du patrimoine	3 370 m ²	Commune
40	Stationnement - équipements publics ou d'intérêt collectif	1 252 m ²	Commune
41	Stationnement	2 382 m ²	Commune
42	Bassin de rétention	9 960 m ²	Commune
43	Voie de quartier - Continuité urbaine	285 m ²	Commune
44	Chemin piétonnier	64 m ²	Commune